

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20151214-DEL091-15-DE
Date de télétransmission : 15/12/2015
Date de réception préfecture : 15/12/2015

SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2015

DELIBERATION N° DEL091-15

L'an deux mille quinze, le 14 décembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 8 décembre 2015 s'est réuni à la mairie
en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA,
C. FERRACIOLI, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. R. BAH, P. BERTHOLLET, A. DUSSERE,
S. DUBOIS, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN, Y PERRIER,
C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} BEREZIAT Isabelle (Pouvoir à G. MORIN en date du 14/12/15)
M. BOUCLIER Yann (Pouvoir à C.FERRACIOLI en date du 13/12/15)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 14/12/15)
M^{me} GOYVANNIER Véronique (Pouvoir à C. ROULAND en date du 08/12/15)
M. LEBRUN Benoît (Pouvoir à M. BREUILLE en date du 11/12/15)
M^{me} LE CLOAREC (Pouvoir à P. VERRI en date du 30/11/15)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI

M. CLAUDE SERGENT A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

OBJET : Décision modificative n°3 – budget ville.

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la décision modificative n° 3
du budget ville suivante :

2

38179 Code INSEE	Mairie de Gières BUDGET VILLE	DM n°3 2015
----------------------------	---	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision Modificative n°3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	295 855,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	295 855,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-020 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	290 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	290 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574-020 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	38 270,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	38 270,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-678-01 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	317 811,37 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	317 811,37 €	0,00 €	0,00 €
R-7321-020 : Attribution de compensation	0,00 €	0,00 €	342 228,00 €	0,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	342 228,00 €	0,00 €
R-76232-020 : Par le GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 914,00 €
TOTAL R 76 : Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 914,00 €
Total FONCTIONNEMENT	624 125,37 €	317 811,37 €	342 228,00 €	35 914,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	295 855,37 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	295 855,37 €	0,00 €
R-024-020 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	169 533,00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	169 533,00 €
R-28188-020 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	290 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	290 000,00 €	0,00 €
D-1068-01 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	190 889,42 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	190 889,42 €	0,00 €	0,00 €
D-2115-020 : Terrains bâtis	392 646,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	392 646,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-276351-020 : GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	214 565,00 €
TOTAL R 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	214 565,00 €
Total INVESTISSEMENT	392 646,79 €	190 889,42 €	585 855,37 €	384 098,00 €
Total Général		-508 071,37 €		-508 071,37 €

Conclusions :

la présente délibération est approuvée par 22 voix pour et 6 abstentions.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 14 décembre 2015.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.